

Le journal des Territoriaux De Bourges

Octobre 2018

Le 6 décembre 2018, le vote CGT

Sommaire

Edito

Le 6 décembre

Les eaux pluviales

Le bilan social

Le rapport cap 2022

Du bio à la cantine

Le 9 octobre journée d'actio.

Le 6 décembre 2018, vous serez appelé à voter pour élire vos représentants aux différentes commissions représentatives du personnel.

Commissions Administratives Paritaires A – B – C et Comité Technique. Pour la 1^{ère} fois il s'agira de voter sur des listes regroupant les salariés de la ville de l'agglomération et du CCAS. La question mérite d'être posée à l'heure du choix :

- Qu'avons-nous fait ces 4 dernières années ?**
- Quels sont les engagements pris pour le futur mandat ?**



Le Bilan C.G.T

Une responsabilité importante : celle accordée par plus de 50% des salariés de notre collectivité lors des dernières élections de l'année 2014. Dans un contexte difficile la CGT a **maintenu le cap, Ne rien lâcher, lutter afin de maintenir et à améliorer les acquis obtenus de longue date.**

En Comité Technique,

Ce mandat a aussi été le temps des négociations. Il a commencé par un conflit majeur. Dès son élection, la municipalité, prétextant une situation financière de la ville catastrophique, avait décidé de remettre en cause des acquis et de remercier les agents non titulaires. Ce projet a provoqué une vive réaction du personnel et un blocage de l'atelier municipal pendant plusieurs jours. Le Maire a dû reculer et s'expliquer devant le personnel.

Ensuite cela a été le temps des négociations

Un protocole d'accord portant :

- sur le déroulement de carrière avec un desserrement des ratios d'avancement de grade.
- participation modeste mais progressif de la participation de la collectivité à la protection sociale
- augmentation de la participation de la collectivité à la restauration de l'AGRIB.
- augmentation du régime indemnitaire des agents de filière Police et harmonisation du régime indemnitaire des ASVP.
- Harmonisation du régime indemnitaire des agents de l'échelle indiciaire C2.
- Augmentation de la subvention versée au CoSC.
- Et dernièrement, augmentation du régime indemnitaire des agents de maîtrise
 - un travail sur tout ce qui touche aux questions d'Hygiène et de Sécurité
 - La formation professionnelle.



Ce protocole ne répond pas pleinement aux attentes des personnels. Des agents restent mécontents et ils ont raison mais la CGT, joue pleinement son rôle de force de propositions dans les instances paritaires pour obtenir le meilleur déroulement de carrière et conditions de travail pour l'ensemble des agents.

En Commission Administrative paritaire : les élus(es) CGT, se sont **largement investis** pour débloquer les quotas d'avancement de grade. Obtenir des quotas à 100% par filière et mise en place de critères objectifs d'avancement de grade. Nos élus(es) auront été des acteurs du dynamisme des différentes instances, participant activement à la vie des instances paritaires.

Le 6 décembre l'enjeu est grand : il s'agit de choisir pour 4 ans vos représentants. Choisir des candidats fidèles à leur engagement et qui s'engagent à poursuivre une démarche revendicative, constructive, pour faire progresser nos droits et acquis.

Le vote CGT, votre meilleur atout

Les eaux pluviales, compétence obligatoire des agglos

Le vote définitif de la loi le 31 juillet dernier par l'Assemblée nationale fait de la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement par les EPCI la règle de droit commun A noter : deux autres dispositions importantes du texte. D'abord celle visant les eaux pluviales, qui forme une compétence distincte de l'assainissement : celles-ci deviennent une compétence obligatoire des communautés d'agglomération à partir du 1er janvier 2020 et 2026 pour les Communautés de Communes. Cela concerne plus précisément nos collègues du service rivières de la ville de Bourges.

Le bilan social de la ville de BOURGES, présenté au Comité Technique du mois de juin 2018.

L'analyse est sans appel, les effectifs fondent, nous le constatons tous mais les chiffres font état d'une baisse de 200 postes depuis l'année 2013. Le nombre d'agents contractuels est en augmentation.

La moyenne d'âge est de 47 ans.

Une volonté d'externaliser les services.

Privatisation du camping puis du Golf – externalisation du nettoyage des bâtiments de la collectivité – de l'approvisionnement en sac des Toutounets – les poubelles fixées ne sont plus vidées par les agents du service nettoyage mais par une entreprise privée – le désherbage également. Cette tendance semble être devenue un mode de gestion. Sera-t-il source d'économie ? Pas sûr mais nous sommes loin de la qualité du service rendu, garante d'un service public de qualité.

Face à la baisse des dotations de l'Etat ayant pour conséquence des budgets toujours plus contraignants, la variable d'ajustement reste encore et toujours, le personnel.

En réaction au rapport 2022 commandé par le gouvernement

Missions publiques, l'intérêt général, les citoyen-ne-s, les agents ! Proposons d'autres choix ! "



Alors que d'autres choix s'imposent, le rapport et les préconisations du Comité Action Publique 2022 confirment l'objectif de dynamitage du service public et de la fonction publique. Le rapport du Comité Action Publique 2022 est une pièce supplémentaire dans la machine de guerre contre les services publics, la fonction publique et les outils publics de financement.

A l'opposé d'un tel objectif, la CGT porte un projet alternatif et toute une série de propositions pour une fonction publique au service de l'émancipation humaine, démocratie, et de citoyenneté. Une nouvelle logique de développement et de satisfaction des droits et des besoins fondamentaux.

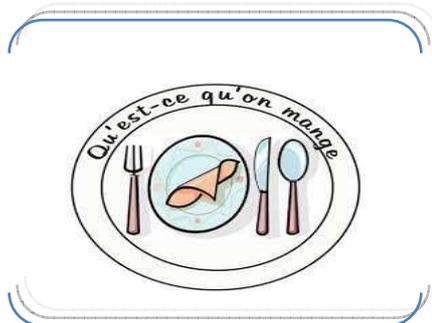
Quelques exemples de mesures contenues dans le rapport confidentiel « cap2022 » commandé par le 1^{er} Ministre.

- Négocier des accords dérogatoires au cadre de la fonction publique, sur l'ensemble des points du statut (rémunération, temps de travail, mobilité ...) c'est la fin de la grille indiciaire
- donner la possibilité au management de recruter, faire évoluer et promouvoir sans autres contraintes préalables que celles de droit commun. Cela suppose de supprimer les CAP mobilité et promotion actuelles ;
- Donner la possibilité de négocier des accords dérogatoires au cadre de la fonction publique, sur l'ensemble des points du statut (rémunération, temps de travail, mobilité ...) et de mettre en place des accords sociaux locaux
- Elargir le recours au contrat de droit privé comme voie « normale » d'accès à certaines fonctions du service public. Nous faisons le choix de préconiser le contrat de droit privé et non de droit public

À force de tout privatiser, nous serons privés de tout

Depuis la rentrée, les enfants mangent Bio dans les restaurants scolaires de Bourges.

Bravo, mais à quoi bon servir du bio, améliorer la qualité nutritionnelle des aliments si tout est cuit, stocké, réchauffé, et servi dans des contenants en plastique qui contaminent les aliments ? Ces pratiques, vont à l'encontre des recommandations des scientifiques et des agences de santé. Le problème qui se pose à l'utilisation de ces barquettes concerne les composants qu'ils contiennent. Réchauffée, la barquette



plastique peut relâcher du bisphénol A ou des phtalates, substances connues comme des perturbateurs endocriniens, accusés de favoriser certaines maladies. Les enfants sont, par définition, une population extrêmement vulnérable aux expositions environnementales.

Des métropoles comme Strasbourg sont revenues au plat en inox et cela ne va pas coûter plus cher au regard du million de plats plastiques jetables annuel et des déchets engendrés par cette collectivité. Bon pour la santé et pour la planète. D'autres ont fait le choix des plats en cellulose et amidon.

Alors, à Bourges, osons servir dans nos restaurants scolaires, des repas Bio sans perturbateur endocriniens et sans générer des montagnes de déchets.

Le 9 octobre, journée de grève et de mobilisation !

Pour les services publics, les salaires, les emplois, tous ensemble le 9 octobre !

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits. C'est pourquoi les organisations CGT – FO – Solidaires – UNEF – UNL décident de faire du 9 octobre prochain une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne. Les retraités seront aussi dans le mouvement.

Le 9 octobre, stop à la casse sociale, tous dans l'action

Mardi 9 octobre manifestation unitaire 10 h 30 place Séraucourt

Le syndicat ça marche, le syndicat j'y vais !

Bulletin d'adhésion

Nom.....Prénom.....Service.....

Pour nous contacter : Syndicat CGT territoriaux Bourges – Agglo & CCAS

Bureau Syndical CGT, Hôtel de ville 3ème étage (ancienne mairie)

Tel du bureau : 02 48 57 82 47

Tel : 06 29 99 50 65

E-mail : cgt.territoriaux.vdb@ville-bourges.fr

Sites internet : www.spterritoriaux.cgt.fr - www.ud18.cgt.fr